

Association Diocésaine de Vannes

Paroisse St Vincent Ferrier

59, Rue des Vénètes

56000 VANNES

Tél : 02-97-63-22-03

jeanpaul.theaud@orange.fr

paroisse-st-vincent-ferrier@orange.fr



CONTRAT DE MISE A DISPOSITION

Nom de l'Association organisatrice du concert

Adresse de l'association

Nom, Prénom du responsable : _____

Adresse mail : _____

N° de Téléphone à contacter : _____

**Jour, date et
Heure du concert**

--	--

Horaires de mise à disposition des locaux (*2H. avant -1H. après final*)

(*Installation, répétition, concert, rangement*) : De : H à H.

Assurance : Joindre une attestation Responsabilité Civile « Dommages aux locaux et biens confiés » de l'année en cours, de votre assureur.

Sécurité : Une équipe de 2/3 bénévoles de la paroisses chargé de la sécurité, sera présente pendant la prestation. (Evacuations et extincteurs).

° Tarif de mise à disposition 500.00 Euros à remettre au représentant de la paroisse, **au début** de chaque concert.

° Nombre de places disponibles : **600 personnes assises**

° **Le Samedi, l'Église est indisponible de 17H30 à 19H45.**

° Ce contrat de mise à disposition concerne une salle de culte,

° En conséquence, les horaires peuvent être modifiés, selon les impératifs cultuels non prévus à la date de signature de ce contrat.

° De même s'il y a doute sur l'un des textes chantés ou récités, il est conseillé d'arrêter une position commune avec le prêtre.

° S'il s'agit d'une première prestation, prendre contact avec le prêtre ou son représentant, afin de visiter auparavant les lieux et s'assurer ainsi les meilleures conditions d'exécutions des œuvres. (Accès, sécurité, capacité des locaux, installations d'éclairages, électriques et de sonorisation...)

° Prévoir le temps de **Remise en état des lieux**, à l'issue du concert en lien avec le responsable sécurité

À Vannes le :

Signature du Responsable de l'association

Signature du Recteur

Père Eloge ELENGA

01/01/2025